DIPLÔME IMPÉRIAL

LE BAC, DEUX SIÈCLES DE RÉFORMES PERMANENTES

PAR PIERRE FEYDEL

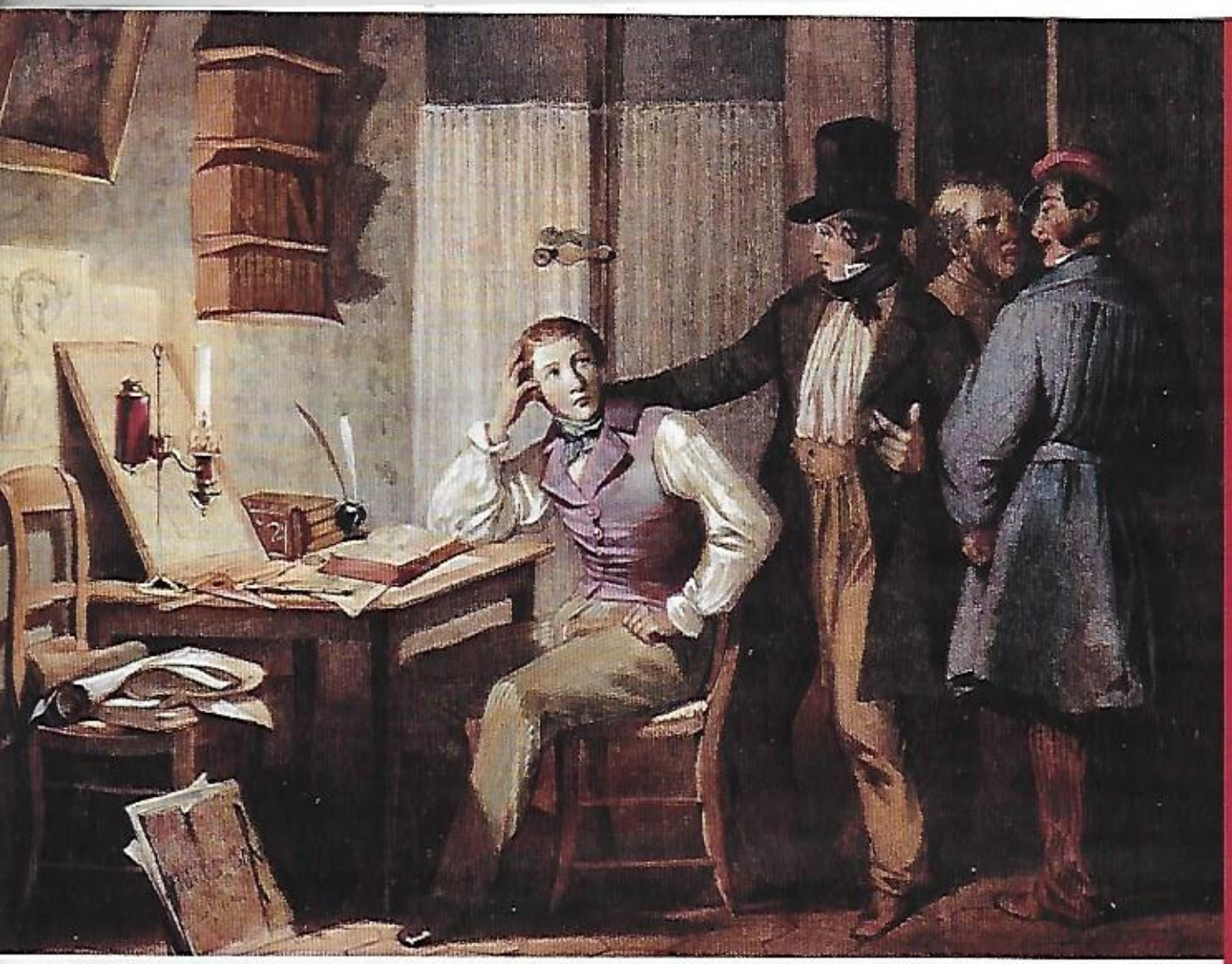
Comme beaucoup d'institutions, le baccalauréat a été créé par Napoléon Ier. L'objectif était, en 1808, de promouvoir de nouvelles élites, pour encadrer l'Empire triomphant que seule la rébellion d'Espagne osait encore défier.

L'année 1808 est de ces moments de l'histoire où, insensiblement mais irrémédiablement, la chance tourne, où les succès eux-mêmes ne font que masquer les désastres à venir. L'Empereur a décidé d'envahir l'Espagne. Dès le début de l'année, quatre armées passent les Pyrénées. Elles avancent vite à travers le pays. Napoléon Ier destitue les représentants de la famille régnante et offre, en mai, à son frère Joseph, le trône d'Espagne. Madrid se soulève. Murat réprime la révolte avec une rare violence. Les insurgés dans tout le pays massacrent, mutilent les Français. L'armée impériale pille, viole, fusille. La guérilla (le mot apparaît alors) partout sévit. L'armée britannique pointe son nez au Portugal pour soutenir les Espagnols. Elle est conduite par un certain Arthur Wellesley, futur duc de Wellington. La guerre durera encore cinq ans, jusqu'à ce que l'armée impériale, défaite, se retire. Un conflit cruel qui fera de part et d'autre des centaines de milliers de victimes. Napoléon qualifiera l'Espagne d'« *ulcère* » qui ne le laissera jamais en paix jusqu'à ce que la campagne de Russie, quatre ans plus tard, achève ses rêves de conquête.

Pourtant, en 1808, au pouvoir depuis huit ans, Bonaparte semble au sommet de sa gloire. Son bilan sur le plan de la politique intérieure est époustouflant. Il a refondé un Etat, créé une administration préfectorale, judiciaire, fiscale. Il a multiplié les codes, civil, pénal, commercial, etc., et instauré un droit chapeauté par des institutions garantes de son bon exercice : Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de cassation. Il dessine une société qui remet l'individu au centre, sans qu'il soit jamais en concurrence avec l'Etat. Bien sûr, la dérive très autoritaire de l'Empire tempérera les bienfaits de cette construction. Mais cette organisation survivra jusqu'à nos jours aux régimes divers et aux constitutions variées.

La "maîtrise ès arts"

Pourtant, il manque encore à l'édification de la France impériale la réforme d'un domaine essentiel : l'éducation. La Révolution a balayé un enseignement essentiellement tenu par des religieux. Sur ces décombres naissent les idées les plus folles. Talleyrand imagine une grande institution réunissant les bibliothèques, les musées, les laboratoires. Et Condorcet veut des lycées liés à ces lieux de culture de mémoire, de recherche. En réalité, ce sont les écoles, cette spécificité française, qui voient le jour : Polytechnique, Normale, Arts et Métiers, Ponts et Chaussées, les écoles de droit et de médecine. Le secondaire a déjà été reconstruit, le primaire attendra la fin du XIXe siècle. Le 11 floréal an X (1er mai



GRAVURE DE JULES DAVID (1808-1892).

AKG-images

POURQUOI ON EN PARLE

LE BACHOT NOUVEAU EST ARRIVÉ

Le bac que passent cette année plus de 500 000 élèves de première (épreuve de français) et 700 000 élèves de terminale propose 2 900 sujets qui produisent 4 millions de copies, lesquelles mobilisent 170 000 examinateurs et correcteurs, pour un coût de 1,5 milliard d'euros. Un monstre promis au cimetière des institutions obsolètes. Le ministre de l'Education nationale prévoit en 2021 une épreuve de français écrite et orale à la fin de la première ; en terminale, quatre épreuves écrites, dont deux sur les disciplines de spécialité choisies dès la première, une épreuve écrite de philo et un oral de vingt minutes reposant sur un projet préparé dès la première. Des épreuves de contrôle continu tout au long de l'année compteront pour 40 % dans le résultat final. L'oral de rattrapage est maintenu. Une simplification qui aura le mérite de, sans doute, faire baisser le coût du bac. Mais les critiques sont nombreuses. Les délais apparaissent extrêmement courts pour mettre en place une réforme de cette ampleur. Les élèves et les parents sont partagés. Les syndicats d'enseignants s'alarment. Le projet peut sans doute encore être amendé. « *Le tremplin pour la réussite* » que prétend être pompeusement le nouveau bac remplacerait avantageusement l'ancien. On verra. ■ P.F.

1802), le directeur de l'instruction publique, Antoine François de Fourcroy, a par décret créé les écoles secondaires et les lycées. Les premières enseignent les langues anciennes, peu d'histoire et de sciences. L'Etat ne les aide pas financièrement. Les seconds sont au contraire à la charge de la puissance publique. L'enseignement y est plus approfondi. L'internat est souvent la règle. Professeurs et administrateurs, tous fonctionnaires d'Etat, en assurent le fonctionnement. En 1808, un autre décret rétablit les universités de l'Ancien Régime, instaure deux facultés nouvelles en lettres et en sciences et restaure la « maîtrise ès arts » qu'il nomme baccalauréat. C'est le premier grade universitaire avant la licence et le doctorat, et non pas un certificat de fin d'études secondaires. L'Empereur veut ainsi sélectionner les élites. Et le primat de l'enseignement des lettres s'impose puisqu'il faut avoir satisfait aux épreuves de ce « bac »-là pour passer celui des sciences ou pour être admis dans les facultés de droit, de médecine ou de théologie.

En juillet 1809 a lieu la première session. S'y présentent 31 candidats. Ils sont interrogés par des professeurs d'université. Les épreuves sont orales et se réduisent à une discussion. La notation est plus que sommaire. L'examinateur met une boule blanche dans l'urne s'il est favorable au succès du candidat, une noire dans le cas contraire. >

> Bien évidemment, le bac ne va pas cesser de se transformer au cours de l'histoire. En fonction de l'évolution de la société française, de ce que chaque régime successif considère comme le savoir essentiel, d'abord de ses élites, mais plus largement de tous ceux que l'ascenseur social, essentiellement républicain, porte au seuil des études supérieures. Entre 1820 et 1850, plus de 70 textes réglementaires, décrets, ordonnances... modifient l'examen.

Prééminence des humanités

La Restauration conserve le bac. La monarchie de Juillet impose le principe d'une épreuve écrite : une composition française ou une version latine. D'abord facultative, elle ne devient obligatoire qu'en 1840 sous la forme d'une traduction d'un texte latin. La prééminence des lettres, les humanités, va perdurer longtemps. Le philosophe Victor Cousin, ministre de l'Instruction publique sous Louis-Philippe, supprime, jusqu'à la classe de philosophie, le peu de matières scientifiques en vigueur dans le secondaire. Il s'agit de former moralement les élèves d'abord grâce à un enseignement humaniste, donc moral. Les mathématiques vont réapparaître dans toutes les classes en 1848. Il est vrai que la révolution industrielle réclame des connaissances scientifiques.

En 1853, le bac est scindé en deux : celui des lettres avec, à l'écrit, sa version latine et sa composition française et, à l'oral, des explications de textes en français, grec et latin, des interrogations sur d'autres matières ainsi qu'une épreuve de langue vivante ; celui des sciences qui n'est plus soumis à l'obtention de celui des lettres, comprend les deux mêmes épreuves écrites, mais les oraux portent sur des matières scientifiques. Quelques années plus tard, seule subsistera à l'écrit l'épreuve de latin dont le succès conditionnera le passage à l'oral.

La IIe République prend en compte l'éducation des filles : des tâches ménagères, de la morale, pas de langues anciennes ni de philo. Donc, pas de bac.

Et, déjà, les filles poussent les portes des lycées et demandent à passer le bac. En 1850, la IIe République, par la grâce de la loi Falloux, prend en compte l'éducation des filles. Victor Duruy leur crée un enseignement secondaire spécifique : cinq ans au lieu de sept, mais un accent mis sur les tâches ménagères et la morale, pas de langues anciennes ni de philosophie. Donc, pas de bac. Le diplôme qu'on leur délivre leur permet tout juste de devenir institutrice. Jusqu'à ce que Julie-Victoire Daubié, justement déjà institutrice, demande à passer l'examen. Refus de la Sorbonne. Elle recommence en 1859 à Lyon. Elle obtient l'autorisation de l'université deux ans plus tard. Et réussit aux épreuves. Mais le ministre, ayant peur, dit-il, de se *« ridiculiser »*, refuse de signer son diplôme. Il faut que l'impératrice Eugénie elle-même provoque un Conseil des ministres en présence de Napoléon III pour que le ministre cède. Julie-Victoire obtiendra ensuite sa licence de lettres en 1872. Elle a alors 48 ans. Il faudra quand même attendre le début du XXe siècle, 1902, pour qu'une réforme du secondaire ouvre une nouvelle section du bac dite latin-langues, sans grec, proche du programme de l'enseignement secondaire féminin. En 1924, enfin, garçons et filles recevront le même enseignement et passeront donc le même bac. Et le nombre de candidates ne cessera d'augmenter : 10 bachelières en 1892, 100 en 1909, 1 000 en 1920... En 2017, 56 % des candidats ayant satisfait à l'examen du bac général sont des filles, soit plus de 212 000 nouvelles bachelières.



JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ, première femme a avoir obtenu le baccalauréat, en 1861, après une âpre bataille.

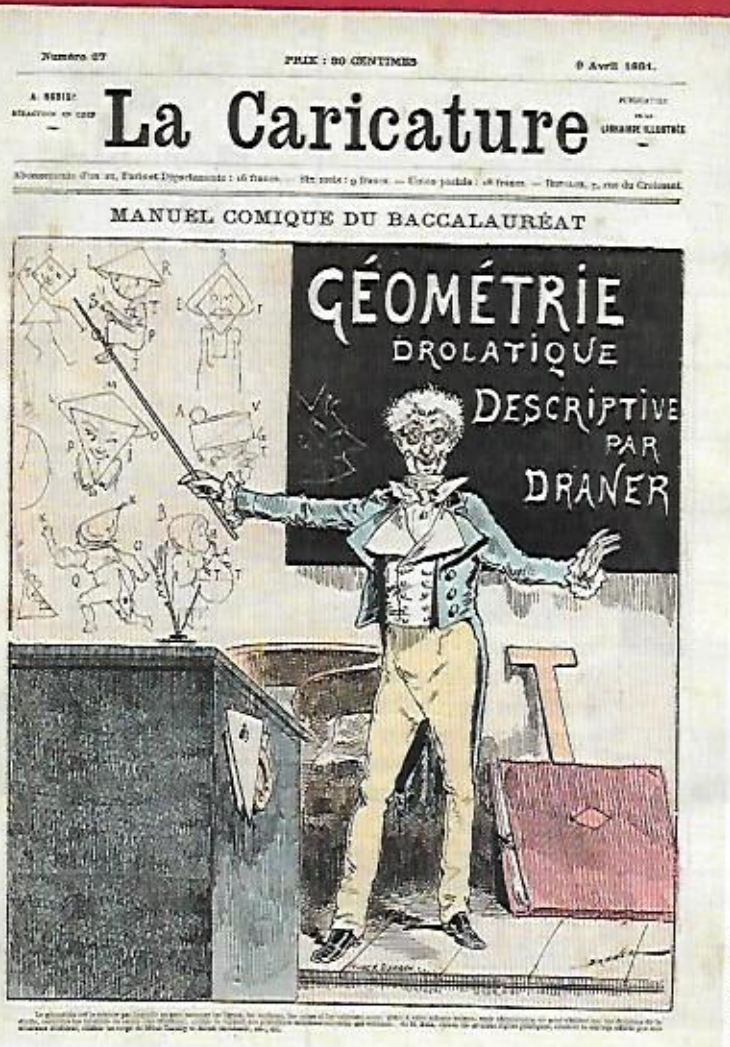
DR

Les réformes passent

Tout au long du XIXe siècle, les réformes se sont succédé à un rythme soutenu.

1874 : le bac est scindé en deux. Une partie est passée à la fin de la classe de rhétorique (la première), une autre à la fin de la classe de philosophie (la terminale).

1880 : Jules Ferry supprime la composition en latin et la remplace par une épreuve en français. Peu à peu, le niveau a baissé. Les candidats ne savent plus vraiment écrire dans la langue de Tacite. C'est une véritable révolution culturelle quand est introduite


Numéro 27 PRIX : 50 CENTIMES 9 Avril 1881.

La Caricature

MANUEL COMIQUE DU BACCALAURÉAT

GÉOMÉTRIE DROLATIQUE DESCRIPTIVE PAR DRANER

Caricature / Ikonovyé

ILLUSTRATION DE JULES DRANER parue en 1881.

la dissertation, elle va bouleverser les programmes de français de tout l'enseignement secondaire.

1890 : un bac unique est créé. Mais la seconde partie est divisée en trois séries d'épreuves liées à un enseignement spécifique : lettres-philosophie, lettres-mathématiques, lettres-sciences physiques et naturelles. Le livret scolaire, dont le jury doit tenir compte, fait son apparition. La notation sur 20 s'installe.

1902 : la première partie du baccalauréat est divisée en d'autres séries – latin-grec, latin-langues vivantes, latin-sciences et sciences-langues vivantes. La seconde est réduite à deux – philosophie et mathématiques. Pour la première fois, des professeurs du secondaire assistent leurs collègues universitaires dans les jurys.

En 1854, 4 600 candidats se présentent au bac alors que 107 000 élèves ont suivi les cours de philo. Le diplôme est alors moins prestigieux que le concours général.

1927 : l'augmentation des candidats, 37 000 en 1926, oblige à recruter de nouveaux examinateurs. Une campagne de presse virulente s'en est prise à la « crise du français », qui serait due au déclin de l'enseignement du latin. Les épreuves écrites sont plus nombreuses pour donner plus de « solidité » à l'examen.

Le Front populaire changera peu de chose au bac. Même si le ministre de l'Education nationale, Jean Zay, envisage une réorganisation générale de l'enseignement primaire, du secondaire divisé en premier et second cycle et du supérieur. L'enseignement technique a fait son apparition.

La scolarité obligatoire est prolongée jusqu'à 14 ans. Mais, surtout, Jean Zay lance un plan de construction de lycées de jeunes filles, avec l'objectif d'avoir bientôt autant de bachelières que de bacheliers.

Lycées techniques et bacs pro

Une vision progressiste bientôt remise en cause par Vichy qui ajoute, en 1941, des épreuves orales facultatives de maths et de langue pour les garçons, de musique et d'enseignement ménager pour les filles...

La IVe République apportera peu de changement au baccalauréat sinon, en 1953, l'apparition de la série B, technique et économique. La scolarité devient obligatoire jusqu'à 16 ans, âge minimal pour s'inscrire aux épreuves du baccalauréat. Mais les dérogations existent. La Ve crée les lycées techniques, les baccalauréats professionnels. Les séries se multiplient, particulièrement pour les bacs technologiques.

Reste l'éternelle question. A quoi sert le bac ? A pas grand-chose à ses débuts. Les candidats ne se bousculent pas. En 1854, 4 600 candidats s'y présentent alors que 107 000 élèves ont suivi les cours des classes de philosophie. Il est vrai qu'il est bien moins prestigieux que le concours général. Il ne sert guère à se distinguer puisque, aujourd'hui, plus de 80 % d'une classe d'âge l'obtient, mais que 60 % de ces bacheliers échouent dans le supérieur. Il n'est plus un diplôme de l'élite. Alors que la somme des connaissances s'est considérablement accrue, que le niveau minimal de qualification ne cesse d'augmenter, celui de l'examen de fin d'études secondaires semble s'être effondré. Déjà en 1944 le rapport général de la Commission pour la réforme de l'enseignement note : *« Deux solutions à envisager, ou bien rétablir le baccalauréat dans ses anciennes vertus, ou bien marquer la fin du second cycle... par un simple diplôme de fin d'études délivré par l'école secondaire que va quitter l'élève, et alors ensuite prévoir un sévère examen d'entrée en faculté. Tel est le dilemme qu'il faudra trancher dans un proche avenir. »* Soixante-quatorze ans plus tard, après avoir osé l'ignoble tirage au sort pour entrer à l'université, les pouvoirs publics choisissent la sélection, d'ailleurs déjà à l'œuvre. Fin de l'hypocrisie ou pérennisation de l'inégalité des chances ? Les deux sans doute. ■ P.F.